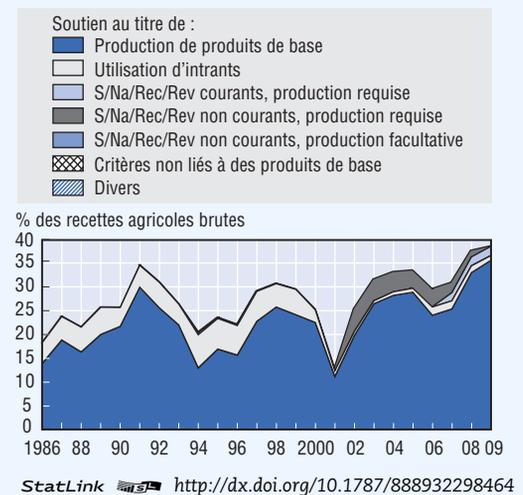


Turquie

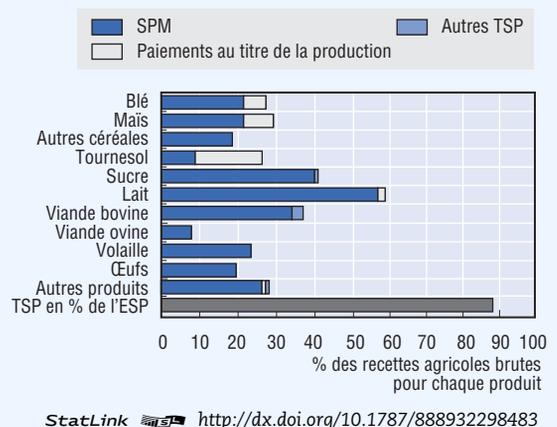
L'application de la loi sur l'agriculture, destinée à mettre en conformité les politiques agricoles turques avec celles de l'Union européenne, se poursuit et il est envisagé de créer une nouvelle loi pour renforcer les capacités institutionnelles du secteur public, comme le prévoit la législation de l'UE. Le Programme de développement rural et un ensemble plus large d'opérations de soutien à l'investissement se poursuivent.

- En 2009, le soutien aux producteurs (mesuré par l'ESP en pourcentage) a enregistré une hausse d'un point de pourcentage par rapport à 2008, atteignant 37 %, résultant d'une augmentation du SPM conjuguée à une réduction des paiements budgétaires. Dans une perspective à plus long terme, il est passé de 20 % en 1986-88 à 34 % en 2007-09, et reste supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE.
- Les mesures les plus créatrices de distorsions (soutien au titre de la production des produits de base et de l'utilisation d'intrants variables non assortie de contraintes sur les intrants), qui constituaient la quasi-totalité du soutien aux producteurs en 1986-88, ont représenté 89 % en 2007-09. La part du soutien le moins créateur de distorsions (paiements non assortis d'exigences de production) était de 3 % en 2007-09. La réduction des formes de soutien les plus créatrices de distorsions a été compensée par une augmentation des paiements au titre du soutien direct des revenus, bien que cette augmentation ait été supprimée progressivement en 2009. En 2009, les paiements au titre de la production ont également progressé, en particulier pour le lait, le maïs et le tournesol.
- Les prix perçus par les agriculteurs en 2007-09 ont été supérieurs de 38 % environ à ceux en vigueur sur le marché mondial. Ils les dépassaient de 21 % en 1986-88 (CNP).
- La part des transferts au titre d'un seul produit (TSP) a progressé, passant de 78 % du soutien aux producteurs en 1986-88 à 86 % en 2007-09. Les TSP se sont élevés à 72 % pour le lait et à 40 % pour l'orge et les autres céréales.
- Le coût imposé aux consommateurs, mesuré par l'ESC en pourcentage, a augmenté, passant de 25 % en 1986-88 à 38 % en 2007-09. Les consommateurs ont payé des prix supérieurs de 38 % aux prix mondiaux en 2007-09, contre 25 % en 1986-88 (CNP).
- Le soutien aux services d'intérêt général à l'agriculture a diminué, passant de 10 % du soutien total en 1986-88 à 5 % en 2007-09. En 2007-09, la part du soutien total à l'agriculture dans le PIB est restée relativement stable, à environ 3.6 %, par rapport à la période 1986-88.

Graphique 2.21. Turquie : Niveau et composition de l'ESP selon le type de soutien, 1986-2009



Graphique 2.22. Turquie : TSP aux producteurs par produit, 2007-09



Globalement, la suppression progressive des paiements au titre de la superficie non courante, non assortis d'exigences de production, et l'augmentation du soutien des prix du marché et des paiements au titre de la superficie actuelle marquent un retour à des formes de soutien plus créatrices de distorsions, ce qui nuit aux réformes en cours.

Tableau 2.11. Turquie : Estimation du soutien à l'agriculture

Millions TRY

	1986-88	2007-09	2007	2008	2009p
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	18	84 376	75 150	87 576	90 403
<i>dont part de produits SPM (%)</i>	57	59	58	60	59
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	15	78 316	69 305	80 084	85 558
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	4	30 876	24 062	33 604	34 964
Soutien au titre de la production des produits de base	3	27 176	19 729	29 497	32 303
<i>Soutien des prix du marché</i>	3	25 459	17 895	27 848	30 632
<i>Paiements au titre de la production</i>	0	1 718	1 834	1 649	1 671
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	1	1 180	1 342	1 289	908
<i>Utilisation d'intrants variables</i>	1	352	258	347	452
<i>avec contraintes sur les intrants</i>	0	0	0	0	0
<i>Formation de capital fixe</i>	0	763	1 009	868	412
<i>avec contraintes sur les intrants</i>	0	0	0	0	0
<i>Services utilisés sur l'exploitation</i>	0	65	76	74	45
<i>avec contraintes sur les intrants</i>	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev ¹ courants, production requise	0	1 593	1 348	1 679	1 751
<i>Au titre des Recettes / du Revenu</i>	0	48	32	49	65
<i>Au titre de la Superficie cultivée / du Nombre d'animaux</i>	0	1 544	1 317	1 630	1 687
<i>avec contraintes sur les intrants</i>	0	4	2	5	4
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	0	927	1 642	1 139	1
<i>Taux variables</i>	0	0	0	0	0
<i>avec exceptions concernant les produits</i>	0	0	0	0	0
<i>Taux fixes</i>	0	927	1 642	1 139	1
<i>avec exceptions concernant les produits</i>	0	0	0	0	0
Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0
<i>Retrait de ressources à long terme</i>	0	0	0	0	0
<i>Production de produits particuliers autres que des produits de base</i>	0	0	0	0	0
<i>Autres critères non liés à des produits de base</i>	0	0	0	0	0
Paiements divers	0	0	0	0	0
ESP en pourcentage	20	34	30	36	37
CNP des producteurs	1.21	1.38	1.23	1.51	1.40
CNS aux producteurs	1.25	1.52	1.42	1.56	1.58
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	0	1 602	798	1 391	2 615
Recherche et développement	0	41	38	40	44
Établissements d'enseignement agricole	0	0	0	0	0
Services d'inspection	0	67	66	71	66
Infrastructures	0	3	8	0	0
Commercialisation et promotion	0	1 487	677	1 281	2 505
Stockage public	0	0	0	0	0
Divers	0	3	10	0	0
ESSG en pourcentage de l'EST (%)	7.7	4.9	3.2	4.0	7.0
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-3	-20 974	-12 424	-27 637	-22 860
Transferts des consommateurs aux producteurs	-3	-21 163	-12 363	-27 933	-23 192
Autres transferts des consommateurs	0	-320	-572	-288	-101
Transferts des contribuables aux consommateurs	0	0	0	0	0
Surcoût de l'alimentation animale	0	509	511	584	432
ESC en pourcentage	-19	-26	-18	-35	-27
CNP des consommateurs	1.25	1.38	1.23	1.54	1.37
CNS aux consommateurs	1.23	1.37	1.22	1.53	1.36
Estimation du soutien total (EST)	4	32 478	24 860	34 996	37 578
Transferts des consommateurs	3	21 483	12 935	28 221	23 292
Transferts des contribuables	1	11 315	12 497	7 063	14 386
Recettes budgétaires	0	-320	-572	-288	-101
EST en pourcentage du PIB (%)	3.72	3.56	2.95	3.68	3.97
Déflateur du PIB 1986-88 = 100	100	359 722	326 453	364 574	388 138

p : provisoire. CNP : Coefficient Nominal de Protection. CNS : Coefficient Nominal de Soutien.

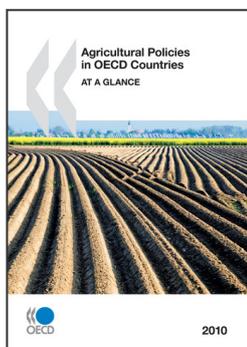
1. S (Superficie cultivée), Na (Nombre d'animaux), Rec (Recettes), Rev (Revenu).

Le soutien des prix du marché s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale.

Les produits SPM pour la Turquie sont : le blé, le maïs, les autres céréales, les graines oléagineuses, le sucre, les pommes de terre, les tomates, les raisins, les pommes, le coton, le tabac, le lait, la viande bovine, la viande ovine, la volaille et les œufs.

Source : OCDE, Base de données des ESP et des ESC, 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932298863>



Extrait de :
Agricultural Policies in OECD Countries 2010
At a Glance

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/agr_oecd-2010-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Turquie », dans *Agricultural Policies in OECD Countries 2010 : At a Glance*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_oecd-2010-14-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.